

PLOUËNAN

par

le Chanoine HENRI PÉRENNÈS

Vice-Président de la Société Archéologique du Finistère

NOTICE

sur

LA PAROISSE



Dessins

de M. le Vicomte

Frotier de la Messelière



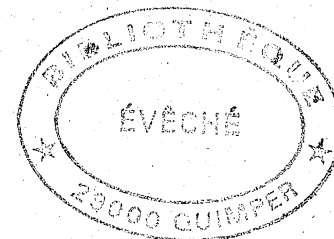
voix Keranguen
ouénan - 3 septembre 1907
Moulin 7947

A mon ancien Maître au Séminaire de Quimper
M. le Chanoine LIVINEC.

A M. JAFFRÈS, RECTEUR de PLOUËNAN
dont le zèle éclairé
a inspiré cette Notice.

Diocèse de
Quimper & Léon
Éditeur: M. J. Jaffrès

Document numérisé en 2016



16157

IMPRIMATUR :

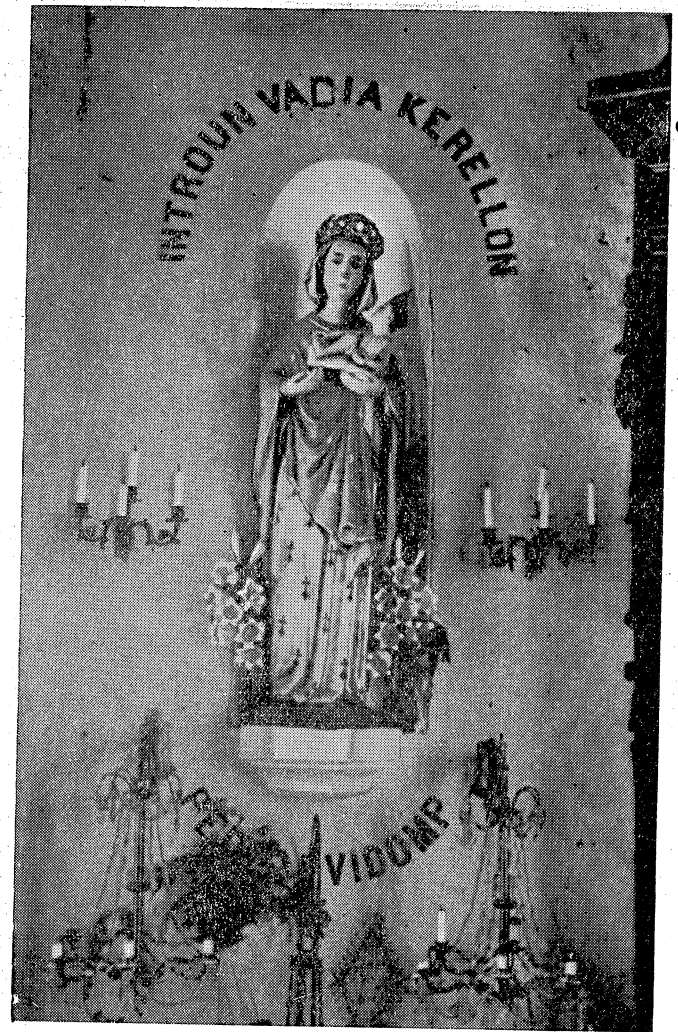
Quimper, le 8 décembre 1940.

† **ADOLPHE,**

Evêque de Quimper et de Léon.

PLOUÉNAN





NOTRE-DAME DE KERELLON



MONSIEUR LE CHANOINE LIVINEC
ancien Recteur de Plouénan

Plouénan

Préliminaires

La paroisse de Plouénan appartient au doyenné et à l'archiprêtré de Saint-Pol de Léon.

Quel en est l'éponyme? D'après les anciennes formes du mot Plouénan : *Ploe-benoen* en 1330, *Ploe-benan* en 1467, *Ploue-nenan* au ^{xvi}^e siècle, ce serait *Benoen*, vieux saint breton, dont l'équivalent latin est *Benegnus* ou *Benignus* (1).

La paroisse a une superficie de 3128 hectares. Elle comptait en 1804, 2500 âmes et au dernier recensement 2735 habitants.

Au moins deux voies romaines traversaient Plouénan : l'une reliant Saint-Pol de Léon à Carhaix, probablement par Morlaix, passait par Pondéon, l'autre avait comme direction Kersaintgily en Guiclan, Lanvaden et le bourg, puis comme aboutissement Saint-Pol.

(1) Loth, *Les noms des Saints Bretons*.

Comme curiosités naturelles on signale dans la commune, d'abord un dolmen et un menhir. Le dolmen est situé entre le manoir de Kerlaudy et le passage de la Corde. Quant au menhir, il se trouvait à Lanvaden ; renversée sous la Révolution, la croix pattée qui le surmontait a été placée dans le talus d'un champ voisin. — Ce sont ensuite deux mottes féodales dont l'une se trouve à Keraffel, aux abords de la chapelle de Kerellon, et l'autre dans une garenne dépendant de la ferme de Keramoal.

La paroisse comprenait anciennement quatre cordelées ou sections : celles de Trohir, Goulet-ar-barrès, Treandaoubont (aujourd'hui Trenabont) et Locpréden.

Manoirs et seigneuries

Les vieilles réformations mentionnent, en ce qui touche Plouénan, de multiples seigneuries et manoirs. Nous n'en retiendrons que les suivants :

Manoir de Pennanéac'h

Ce manoir était situé à la jonction de deux ruisseaux, à 2500 mètres au sud-sud-est du bourg. Il n'en reste que quelques traces : un corps de logis avec fenêtres à meneaux et deux portes cintrées, qui sert d'écuries à la ferme de Pennanéac'h.

Pennanéac'h était une terre importante. La réformation du 22 juillet 1427, parlant du « sire de Kermavan en son manoir de Penankernech » (1), ajoute que « ledit sire a le plus et le mieux de la paroisse ». A la fin de la réformation du 7 mai 1444, les témoins déclarent que le seigneur de Kermavan garde, tant au fief du Duc qu'au fief de Rohan, nombre de métayers et tant de terres qu'il semble être presque seigneur universel de la paroisse (2).

(1) Il arrive assez souvent aux rédacteurs des réformations d'estropier les noms de lieux.

(2) *Manuscrit Boisgelin*, Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

Tanguy de Kermavan et sa femme Catherine de Pennanéac'h vivaient en 1400. Les Maillé, héritiers des Kermavan vendirent Pennanéac'h aux Rivoalen, avant 1640.

Les Pennanéac'h blasonnaient : *d'argent à l'écu d'azur accompagné de 6 annelets de gueules en orle*. Quant aux Kermavan, ils avaient pour armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'or portée par une roue de même, qui est Lesquelen, aux 2 et 3 d'azur au lion d'or qui est Kermavan*.

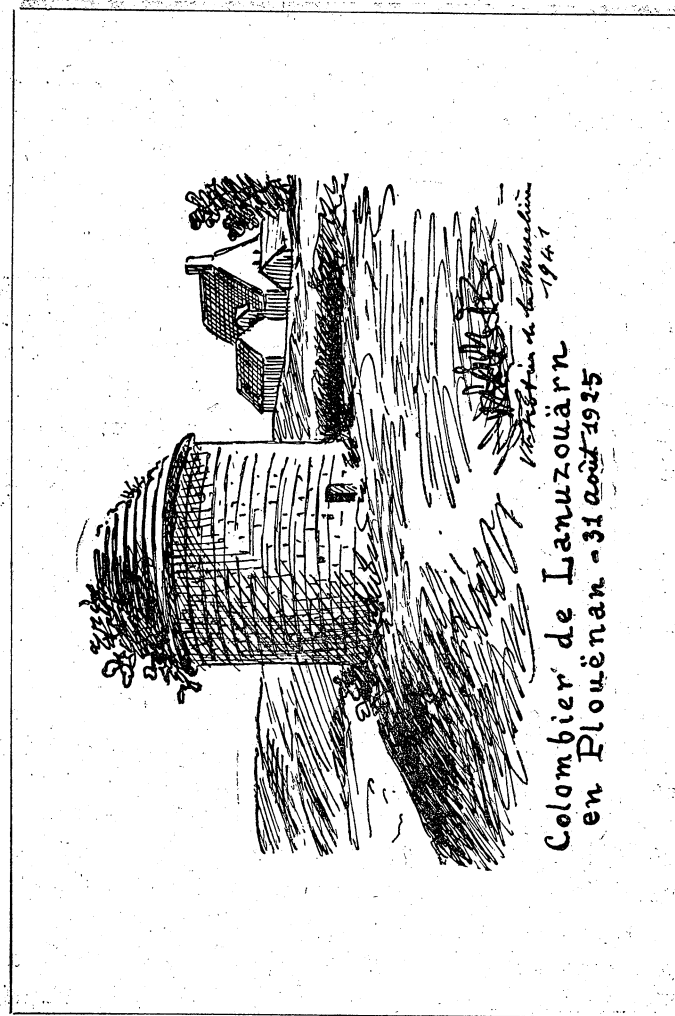
Manoir de Lannuzouarn

De ce manoir il ne reste que quelques pans de mur. Le colombier bâti vers 1570 existe toujours, ainsi que la fontaine. Le manoir dominait à l'ouest la Penzé, et le terrain descendait en pente abrupte vers cette rivière.

Hervé de Lannuzouarn vivait en 1426 et 1443. Plus tard en 1554, un autre Hervé de Lannuzouarn est chanoine et official de Nantes. En 1571, autre Hervé, chantre et chanoine de Léon.

Jacques de Lannuzouarn, fils d'Yves et de Catherine de Brézal, épousa Françoise de Gouzillon. Il mourut en 1569, laissant cinq enfants (1).

(1) Voir leur histoire racontée par M. Le Guennec dans la *Résistance de Morlaix* (27 février et 6 mars 1909).



Les Lannuzouarn portaient *d'argent à l'écu d'azur en abîme, accompagné de 6 annelets de gueules en orle*, avec la devise : *Endurer pour durer*.

Manoir de Kerbic

Edifice du ^{xv}^e siècle, bien construit en pierres de moyen appareil, percé de fenêtres à croisées de pierres, en partie aveuglées, et muni d'un portail que décorent une arcade ogivale et des écussons. A la façade est adossé une sorte de pavillon flanqué d'une tourelle en cul-de-lampe.

Derrien Auffroy, seigneur de Kerbic, mentionné à la réforme de 1426 était alors bailli de Morlaix. Voici son blason : *losangé d'argent et de sable à la fasce de gueules brochant*.

Manoir de Keranguen

Du manoir de Keranguen il ne subsiste plus qu'une petite maison sans caractère de la fin du ^{xviii}^e siècle. Elle est entourée de pans de murs mi-croulés et de vestiges annonçant un édifice plus important. On l'appelle encore pourtant : *Mâner Keranguen*.

Jehan de Keranguen figure à la réforme de 1426, et son manoir est dit « manoir ancien ». Alain de Keranguen, chanoine de Léon, recteur de Taulé,

chapelain de Sainte-Marguerite en la cathédrale de Léon, mourut en 1487.

Armoiries des Keranguen : *d'argent à 3 tourteaux de gueule*. Devise : *Laka evez*.

Manoir de Kerbalanec

Kerbalanec, situé à 1800 mètres est-sud-est du bourg de Plouénan, aujourd'hui en ruines, fut possédé dans la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle et la première du ^{xvii}^e par la famille Kersauzen. Jehan Kersauzen, sieur de Kerbalanec était en 1576 notaire royal de la cour de Léon au baillage de Lesneven. En 1613, il demeure en son manoir de Kerbalanec. Le 11 mai de cette année il dresse son testament et ordonne ce qui suit : que son corps soit inhumé en l'église paroissiale de Plouénan, en une tombe enlevée du chœur, lui appartenant. Le lendemain de son enterrement on célébrera aussi dévotement que possible cinq messes en l'honneur des cinq plaies et une messe en l'honneur de la compassion de Notre Dame. Le plus promptement que l'on pourra, on dira un trentain grégorien à l'intention du testateur. On distribuera des habits aux pauvres pour assister à son enterrement, et l'on continuera de leur donner l'aumône en sa maison comme de coutume. Dès que toutes les messes seront

dites, Monsieur le Recteur, assisté de ses prêtres feront un obit et service pour lui et ses parents tous les jours de l'an. Le testateur baille 60 livres tournois pour une messe quotidienne à perpétuité à prendre sur le terrain de Lanehoat, de Loppreden et de Penantuarhir en Plouénan (1).

Au XVIII^e siècle le manoir appartient aux Bolloré, sieurs de Kerbalanec (2).

Manoir de Kermellec

Ce lieu, que la carte nomme Kervellec, a été le berceau d'une très vieille et puissante famille, issue en ramage des sires et barons de Penhoët dont elle portait les armes : *d'or à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes de même*. Devise : *bella minatur*. On trouve Henri de Kermellec archer dans une montre de 1356, Léon de Kermellec procureur général de Bretagne en 1395, Alain seigneur de Kermellec en 1427 à Plouéménan, capitaine des archers du Duc en 1420, Jean de Kermellec, chevalier et chambellan du Duc Jean V.

(1) Archives départementales, 181, g. 4.

(2) Voir à ce sujet l'attachante étude de M. le Chanoine Cardallaguet sur Cléder, p. 108-115.

Manoir de Kerellon

Kerellon est signalé à la réformation de 1444 comme principal lieu et métairie de Marie Moal, noble femme.

Kerellon appartient dans la seconde partie du XVI^e siècle à Isabelle de Lannuzouarn, fille de Jacques et de Françoise de Gouzillon, qui épousa Jérôme Rivoalen.

Manoir de Lesplouénan

Situé au nord du bourg, aux confins de la commune de Saint-Pol, le manoir de Lesplouénan voisine avec celui du Carpont dont il est séparé par un vallon.

Il a conservé sa jolie tour gothique à pans coupés, son double portail et son vieux colombier. La chapelle, reconstruite en 1869, offre en sa porte principale un écusson aux armes du sieur de Pontapoul. Sur sa porte latérale figurent trois écussons frustes, et près d'eux deux vieilles statues, une *piéta* puis la Sainte Vierge tenant un lys et portant l'Enfant Jésus.

Lesplouénan appartenait aux XV^e et XVI^e siècles à la famille de Pontapoul, originaire de Plounevez-Lochrist, qui portait *d'hermines au sautoir de gueules*.

Le domaine passa plus tard aux Le Rouge de Rusunan (1).

Manoir du Carpont

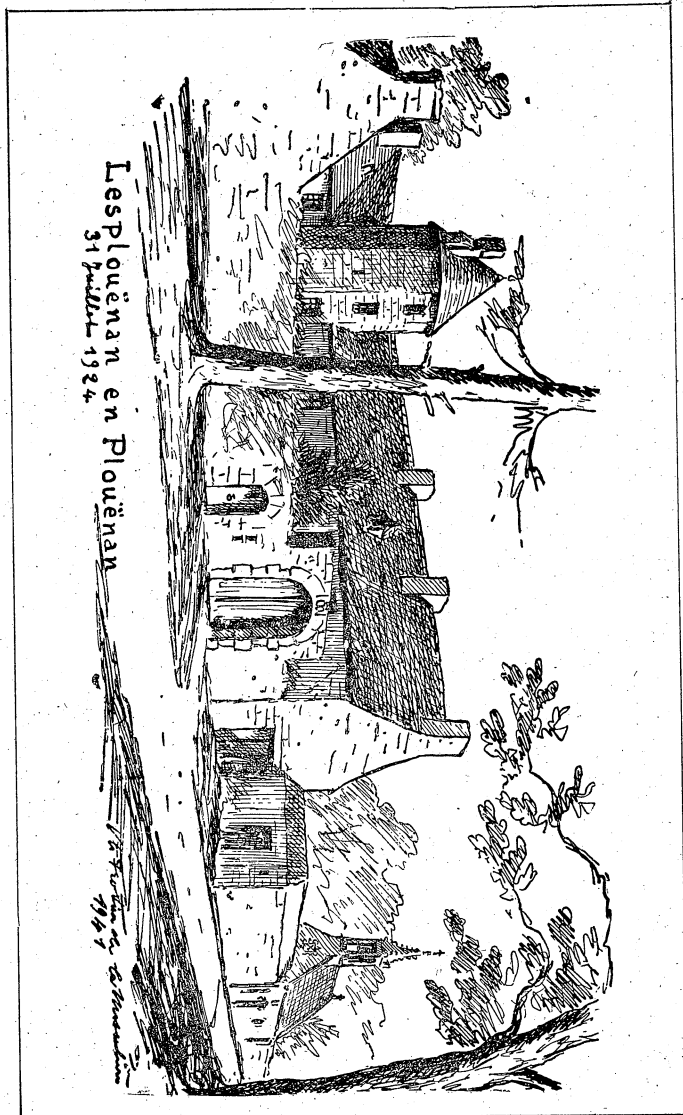
Ce manoir est formé de deux bâtiments, à portes et fenêtres à meneaux gothiques, se joignant à angle droit et séparés par une tour ronde à la toiture élancée, au pied de laquelle est une porte écussonnée.

Possédé en 1427 par Hervé du Carpont, il appartient en 1503 à Jehan Le Veyer, en 1630 à Marie Barbier, douairière de Coatjunval et Penc'hoadic. Il est aujourd'hui le bien de la famille de Guébriant de Saint-Pol.

Le Carpont, note M. le Vicomte de la Messelière est le plus curieux manoir de Plouénan ; il a malheureusement été entouré, depuis 1905, de constructions parasites qui nuisent à l'ensemble.

Il existait un autre Carpont, appartenant en 1444 à Hervé Kermellec. Ne serait-ce pas ce qu'on appelle aujourd'hui le Carpont-Bras, logis qui porte des traces de grand manoir du temps passé ?

(1) En 1747 furent mariés en la chapelle du manoir Louise Le Rouge, dame de Lesplouénan et son cousin, écuyer François Huon, seigneur de Kerlilio.



Manoir de Kerlaudy

Kerlaudy se cache dans les bois, au bord de l'estuaire de la Penzé, à droite de la route de Saint-Pol à Morlaix. Ce domaine est signalé à la réformation du 22 juillet 1427 comme « le principal lieu de la noble femme Jehan Hamon ». Au ^{xvi}^e siècle il appartient à la famille de la Haye, qui portait *bandé d'or et d'azur au canton de gueules élargi d'une fleur de lys d'argent*.

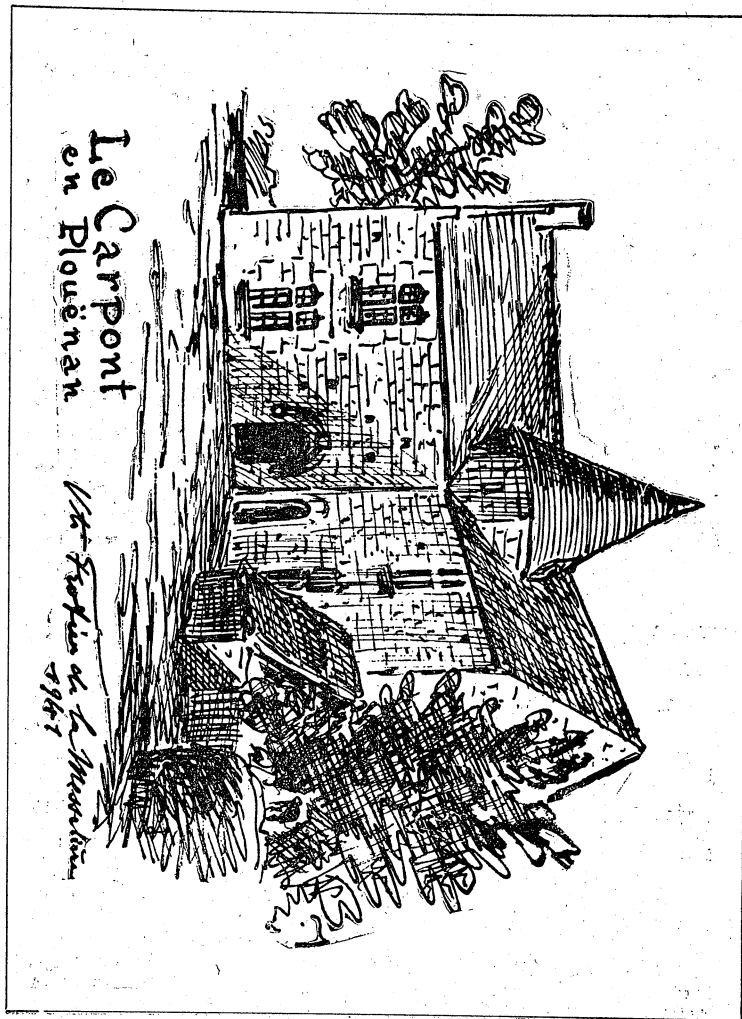
La propriété passa à la famille du Dresnay par le mariage en 1670 d'Anne de la Haye avec Jean du Dresnay.

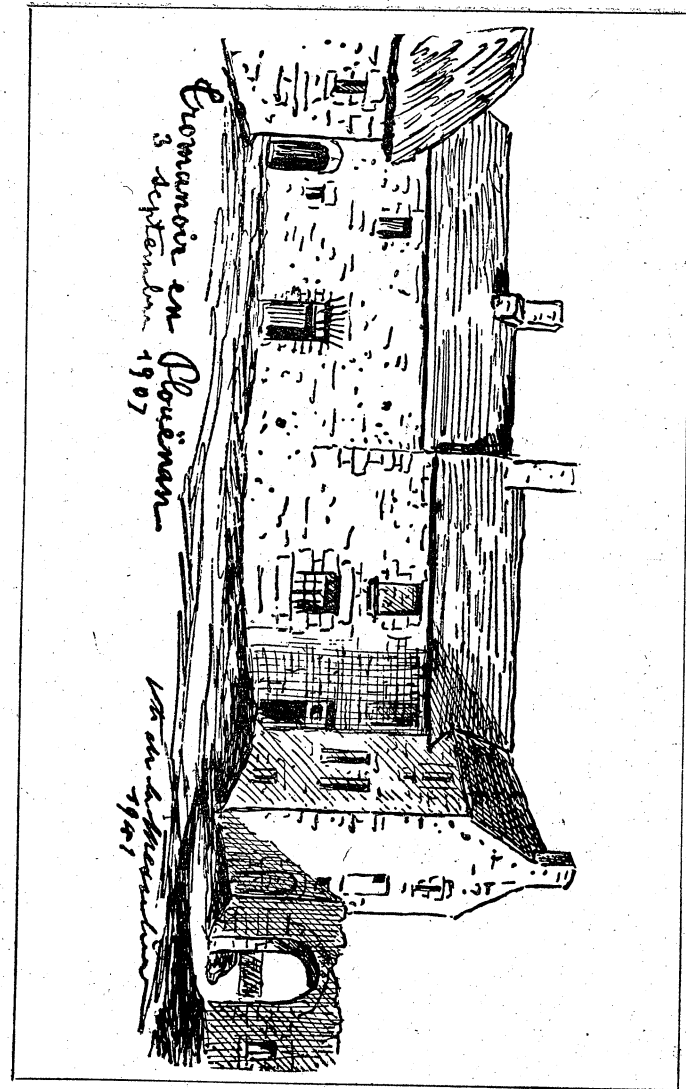
Le manoir actuel, auquel donne accès une magnifique avenue longue d'un kilomètre, fut bâti vers le milieu du ^{xviii}^e siècle, par Joseph-Michel-René, comte du Dresnay.

Kerlaudy appartient aujourd'hui à la famille Drouillard de la Mare.

Manoir de Tromanoir

Au sud de Plouénan, près de la rivière de Kerlelec, se trouve le manoir de Tromanoir, édifice délabré. Un grand portail, flanqué à droite d'une tourelle, engagée dans le pignon du bâtiment principal, donne accès en sa cour. La façade du manoir est percée de





grandes fenêtres carrées et d'étroites ouvertures ovales, dans le style du XVII^e siècle. Le manoir lui-même, dont les murs d'enceinte embrassaient une étendue considérable, était entouré d'un groupe d'arbres, que mêlaient agréablement leur feuillage aux teintes sombres des vieilles toitures et des murailles jaunies. Tromanoir s'élève aujourd'hui, sévère et triste, sur une pente dénudée : *Sunt lacrymae rerum...*

Ce manoir, après avoir appartenu aux Kerouzéré puis aux Kergroadez, devint ensuite la propriété de la famille de Coataudon. Jean de Coataudon, sieur de Tromanoir était, en 1781, conseiller au Parlement de Bretagne.

Manoir de Tuonrivily

La réformation de 1427 mentionne Yvon Tuonrivily comme exempt de fouages, celle de 1444 signale Jehan Tuonrivily comme demeurant « en son hostel de Tuonrivily ». La montre tenue à Lesneven les 4 et 5 septembre 1481 présente Guillaume Tuonrivily comme vougier en brigantine (1).

Les Tuonrivily blasonnaient *fascé d'argent et d'azur*

(1) Le vougier portait une vouge, c'est-à-dire une lance dont le fer formait une hache à deux tranchants. La brigantine était une cuirasse légère.

à six pièces, la première fasce chargée de 5 losanges de sable.

Manoir du Rest

De ce manoir il ne reste plus qu'un corps de bâtiment, servant de grange et écurie.

Il était possédé aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles par la famille du Louet. Ollivier an Loet paraît à la montre de Lesneven en 1481 comme vougier en brigantine. Vers 1600, François du Louet épouse Marie Polart dame de la Villeneuve en Plouézoc'h. Leur fils aîné Claude était en 1636, gouverneur de Landerneau.

Le 13 décembre 1645 mourut Rolland du Louet, sieur de Kerrom, qui fut inhumé en l'enfeu de la terre du Rest, dans l'église de Plouénan.

Manoir de Trévily

En 1427, ce manoir dénommé *Treffuey* appartient à Jehan de Kerouzéré, qui l'habite. La réformation de 1444 mentionne le manoir de Treffbey, « lequel est ancien manoir et de grande étendue de terre ».

Au ^{xvii}^e siècle Trévily, comme Le Rest, est la propriété de la famille du Louet.

Manoir de Pontéon

Ce manoir se fait remarquer par son pavillon et son escalier extérieur. Le Pontéon est en 1427 le bien

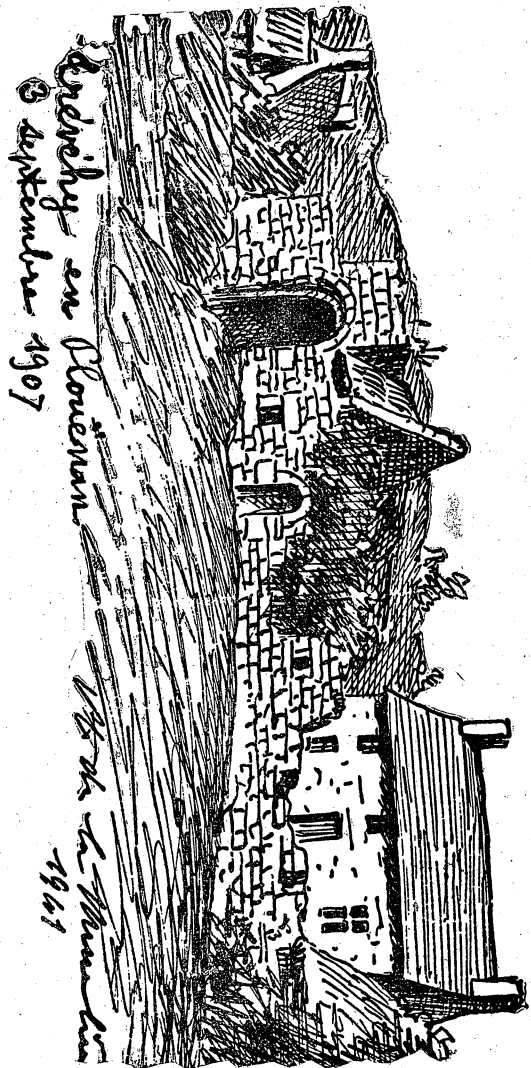


d'Allain Kermelleuc. Il passa plus tard à la famille Lannuzouarn.

Manoir de Coatarcousquet

Situé non loin du manoir de Pontéon, celui de Coatarcousquet est situé au fond d'une cour à laquelle donne accès un double portail couvert de lierre. Il est formé de quelques bâtiments de la plus modeste apparence, que surmonte une tourelle ronde.

En 1900, le manoir appartenait à la famille Drouillard de la Mare.



L'église paroissiale

L'église actuelle de Plouénan date de 1884. La flèche du clocher fut construite neuf ans plus tard. Cette église remplaça une autre de 1770, laquelle fut elle-même précédée d'un édifice remontant à la fin du ^{xv}^e siècle. L'un des porches de cette dernière construction portait la date de 1647.

Voici, d'après M. Le Guennec, qu'elles étaient les prééminences de l'église de Plouénan en 1614 :

Dans une fenêtre à deux panneaux du ^{xv}^e siècle, sur la gauche du maître-autel, figurait un écusson des sieurs de Pennanéac'h, fondateurs de l'église : *d'argent à l'écu d'azur entouré de 6 annelets de gueules en orle*, dominant quelques autres blasons, aux armes des Auffroy de Kerbie et des Lannuzouarn, ceux-ci juveigneurs de Pennanéac'h, dont ils portaient les armoiries brisées *d'une fasce de gueules*. Une tombe haute du chœur était timbrée de Pennanéac'h, et sur une clé de voûte on apercevait un écusson *d'or au chevron de gueules accompagné de 3 molettes de même* (1).

— L'écartelé Lesquelen-Kerman était logé dans la

(1) Armes primitives de Pennanéac'h d'après Bouricquen, l'expert qui relevait ces armoiries.



Coatrouquet
en Plouénan
22 août 1930

V. de la Mairie
1941

petite vitre polylobée du pignon occidental de l'église (1).

En 1695 une cloche fut fondue à Plouénan par François Troussel, maître fondeur, pour le prix de 1278 livres 12 sols.

La fabrique paya en 1711 pour la fonte d'une autre cloche 521 livres 4 sols, et pour le transport de la vieille cloche à Cléder 62 livres 5 sols.

En 1770 l'église menaçait ruine et force fut de la rebâtir. Le nouvel édifice se composait d'une grande nef de 38 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur et de deux bras de croix de 8 mètres chacun. Elle fut bénite le 28 octobre 1771 par Jean-Baptiste Dandigné, vicaire général de Léon.

Il faut croire que les travaux de reconstruction furent mal exécutés puisque, moins de 100 ans après, en 1865 on pouvait craindre un effondrement prochain des charpentes. Cette année-là, le 3 juillet, l'architecte de l'arrondissement de Morlaix déclarait que l'église de Plouénan devait être un sujet de préoccupation pour l'administration, que celle-ci devait chercher les moyens pour arriver soit à une reconstruction soit à une réparation. On décida en 1884 une reconstruction,

(1) *Prééminences de la famille de Maillé-Kerman dans l'évêché du Léon en 1614.* (Association Bretonne 1933, p. 126).

et deux ans plus tard eut lieu la consécration du nouveau monument. Pour son travail, l'architecte Le Guérannic reçut la somme de 7665 francs, et l'entrepreneur toucha 111.748 francs.

A ces dépenses il faut ajouter celles qui furent destinées à acquérir un nouveau mobilier, autels, confessionnaux...

En 1903, M. Livinec, recteur, fit placer dans la tour trois nouvelles cloches qui d'accord avec une ancienne, font entendre un harmonieux carillon.

Chapelles

« A Plouénan, écrit en 1647 le Père Cyrille Le Pennec, vous ne pouvez manquer de voir et visiter une devote chappelle, appelée N. D. de Kerellon, non loin du bourc parrochial : ceux du quartier la visitent souvent. En un autre bout de ladite paroisse se void la devote chappelle de Notre Dame de Lopreden, fort proche de la très noble maison de Pennanech : elle est fort antique et visitée de tous ceux du voisinage (1) ».

De ces deux antiques sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge le premier, Notre-Dame de Kerellon existe toujours, le second a disparu.

Notre-Dame de Kerellon

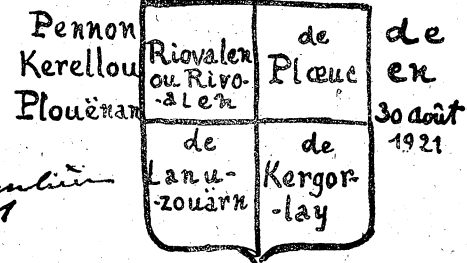
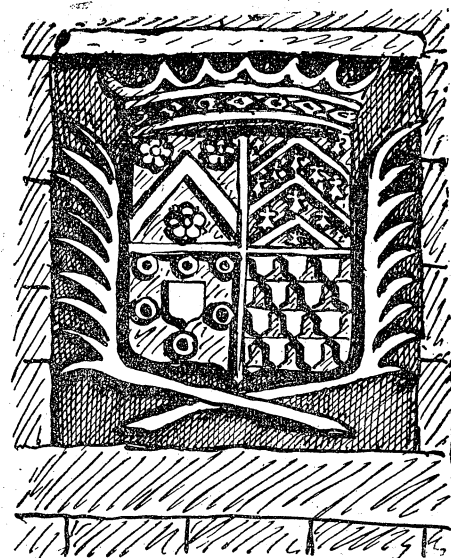
La chapelle de Notre-Dame de Kerellon se trouve non loin du bourg, en bordure de la voie romaine qui menait de Saint-Pol de Léon au Faou. En forme de croix latine, elle comprend actuellement une nef d'environ quinze mètres de longueur et un transept à deux croisillons dont chacun mesure cinq mètres.

(1) Albert Le Grand, *Les Vies des Saints*, édition de Kerdanet, p. 501-502.



St^e Catherine
à Kerellou
30 août 1921

Vie de la Muni-
1947



Le clocher consiste en une base rectangulaire avec deux compartiments où logent les cloches; sur cette base s'élève un dôme soutenu par six colonnes, et lui-même surmonté d'un petit dôme appuyé à quatre colonnes. Au pignon de la chapelle on aperçoit un écusson *écartelé* au 1 de Rivoalen, au 2 de Plœuc, au 3 de Lannuzouarn, au 4 de Kergorlay. Ce sont les armes de Jacques Rivoalen, seigneur de Mezléan, Lannuzouarn, baron de Pennanéac'h, et de sa femme Louise-Gabrielle de Plœuc, fille de Sébastien de Plœuc, marquis de Kergorlay et du Tymeur, mariés en 1645.

A l'intérieur le chœur est flanqué de deux chapelles latérales, précédées d'une arcade ogivale, avec un passage qui dégage le pilier avoisinant le maître-autel.

Celui-ci est orné d'un retable à colonnes torsées du XVII^e siècle, encadrant un tableau moderne fort médiocre de l'Assomption. Ce tableau, exécuté dans la première moitié du XIX^e siècle, est l'œuvre de Jean Robinaud de Saint-Pol de Léon. Il est surmonté, au centre, d'une statue de sainte Marguerite qui semble sortir d'un dragon lequel tient dans sa gueule un pan de sa robe, et latéralement de deux bustes de religieux encapuchonnés (1).

(1) Ce retable ne viendrait-il pas, comme le suggère M. Jaffrès, recteur de Plouénan, de la chapelle de Locpréden, qui relevait de l'abbaye de Saint-Matthieu ?

A gauche du retable figure la statue vénérée de Notre Dame de Kerellon, très noble image du XV^e siècle, bien drapée. La Vierge Mère porte l'Enfant Jésus à demi couché, qui se prend le pied de la main droite et tient une pomme dans l'autre main. A droite du retable, sur un socle orné de trois masques grotesques, apparaît sainte Claire, en religieuse, tenant un livre à la main. Du même côté, sainte Barbe porte sa tour sur sa main gauche.

La chapelle latérale de gauche est éclairée par une rosace à sept lobes en quatrefeuilles. On y voit un tableau ancien du Purgatoire, où les figures sont soignées et expressives. Il s'y rencontre également un groupe de statues : c'est la Sainte Vierge portant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Elle est accompagnée de saint Jean et d'une sainte femme. Derrière sont la croix et les instruments de la Passion. Aux pieds de la Vierge deux anges tiennent un cartel avec cette inscription : MATER DOLOROSA. Non loin est la statue de saint Laurent avec un fragment de son gril.

La chapelle latérale de droite renferme un bon tableau daté de 1700 (?), qui figure saint François-d'Assise recevant du Christ la confirmation de sa Règle. Le Sauveur, entouré d'anges, présente au Saint un livre où on lit : COM : CE : EST. Et voici la signification



Kerellou, en Plouënan
1941 d'été Fortin de la M... ..

de ces termes : les moines, se plaignant de la sévérité de la Règle qui leur était imposée, saint François demanda conseil à Jésus, qui lui répondit de ne rien modifier aux statuts qu'il avait établis pour son Ordre. Autour du patriarche d'Assise plusieurs moines apparaissent dans l'attitude de l'étonnement et de l'extase. — On voit encore dans cette chapelle saint Roch et son chien, puis une très jolie statue de sainte Catherine, élégamment drapée, avec sa roue dentelée et un livre.

La chapelle est éclairée par une fenêtre à deux panneaux surmontés d'un quatrefeuille.

Dans la nef se font pendant deux statues en plâtre, l'une de saint Joseph, l'autre de saint Paul. L'une d'elles repose sur un socle orné des *trois tourteaux* de la famille de Keranguén.

Au total, les parties les plus anciennes de la chapelle de Kéréllon remontent au ^{xv}^e siècle. Elle fut remaniée au ^{xvii}^e siècle. A cette époque, un jubé existait dans l'édifice, puisqu'il est question en 1692 d'y établir un banc. De ce jubé il ne reste aucune trace.

* * *

Sur avis de M. Le Guerranic, architecte à Saint-Brieuc, la chapelle de Kerellon fut restaurée du mois d'octobre 1897 au mois de mai l'année suivante, sous la direction de M. Derrien, entrepreneur à

Saint-Pol de Léon. La dépense se chiffra à 7.000 francs environ. Pour réduire les frais de réparation et d'entretien, on raccourcit la chapelle d'un tiers sur la longueur, et il fallut démonter et remonter le clocher pierre par pierre. On peut estimer que ce fut là un mauvais calcul, car dans la chapelle ainsi rapetissée, il n'est plus possible de célébrer la grand'messe des pardons.

La statue de sainte Catherine qui se trouvait au-dessus de la porte d'entrée, très détériorée, a été transportée dans la sacristie, en attendant des temps meilleurs où il serait possible de la réparer.

*
* *

Un procès-verbal de 1614 nous fait connaître, pour cette époque, quelques-unes des prééminences de la chapelle.

Au quatrèfeuille le plus éminent de la grande vitre apparaissait *l'écartelé* des Kermavan ou Carman, aux 1 et 4 *d'azur à la tour portée par une roue de même* qui est Lesquelen, aux 2 et 3 *d'azur au lion d'or* qui est Carman. Dans la seconde rosace étaient groupés quatre écussons, l'un de Keranguen, *d'argent à trois tourteaux de gueule*, les autres de Keranguen *brisé d'un chevron d'azur*, pour marquer la branche cadette, — plein et

mi parti d'Auffroy, de Kerbiç et de Kersauson. La troisième rosace enchâssait un écu *d'or au lion (d'azur ?) accompagné de 3 étoiles de gueules* (1).

La fontaine

A l'ouest de la chapelle se trouve la fontaine de dévotion, dite de Notre-Dame de Kerellon. Très abondante, elle alimente en eau potable une bonne partie de la population du bourg. Elle est surmontée d'un édicule sans caractère, où figure une niche qui abritait jadis une statue de la Sainte Vierge.

Historique

Comptes de 1692. — Reçu le deuxième dimanche de mai, jour du pardon de Notre-Dame de Kerellon, 22 livres 18 sols 6 deniers.

Tous les jours de fête de la Sainte Vierge, y compris la conception de Notre Dame, il y a service à Kerellon et on y perçoit des offrandes.

Pour donner à dîner aux prêtres le Samedi-Saint et le jour du pardon de Kerellon, 11 livres 15 sols. — Toile d'argent pour orner le grand autel, 4 livres 10 sols. — Donner à dîner à ceux qui furent à Saint-

(1) Le Guennec, *Prééminences de la famille de Maillé-Kerman*... p. 126-127

Paul quérir le tabernacle qui est à Kerellon, 35 sols.
Pour le poser et faire un siège dans la chaire de Kerellon, 10 sols.

1693. — Payé aux Sœurs de la Porte-Neuve, Béatrice Péron et Magdelaine Paugam, tertiaires, pour nettoyer les linges de l'église et de Kerellon, 9 livres. Reçu le jour de la dédicace de Kerellon, avec le plat, 30 sols.

1697. — Payé pour les indulgences qu'on a fait venir de Rome pour Kerellon, 23 livres.

1700. — Payé à M. le Recteur et autres prêtres pour les services qui ont été faits à Kerellon, aux fêtes de la Sainte Vierge, la somme de 18 livres, à raison de 45 sols par service, à savoir : à M. le Recteur 15 sols, au sous-curé 10 sols et aux autres prêtres chacun 5 sols.

1702. — Payé pour le repas du sieur recteur et prêtres pendant la Semaine Sainte et le jour du pardon de Kerellon, 38 livres 3 sols.

1703. — Le recteur paie 63 livres 15 sols pour le convenant de Kerellon.

1709. — Payé à Messieurs les Prêtres à chacune des sept fêtes de la Sainte Vierge, 2 livres 10 sols : 20 sols au recteur, 10 au curé, 5 à chacun des quatre autres prêtres.

1724. — Payé pour l'indulgence de Kerellon et l'autel privilégié, 26 livres.

1734. — Le recteur célèbre un mariage en la chapelle de Kerellon. L'anneau nuptial est béni le jour suivant, avant la messe dite par un autre prêtre.

1770, 1771. — Le service du culte se fait à Notre-Dame de Kerellon pendant les travaux de construction de l'église paroissiale.

1778, 1786. — A M. Arot de Rennes, pour expédition des indulgences qu'il a sollicitées en faveur de la chapelle de Kerellon, 8 livres.

* *

Dans le rôle de décimes, subventions, capitations de l'évêché de Léon pour l'an 1711, voici ce que nous lisons :

KERELLAN OU KERELLON

Ordinaire.	1 livre 1 sol 10 deniers
Séminaire.	1 l.
Hault bois et forest.	5 sols
Arrérage pour 1693.	1 l.
Rôle du 14 octobre 1711 pour don gratuit.	1 l.
Capitation.	5 l.

TOTAL..... 9 livres 6 sols 10 deniers

En 1786, M. Le Gall, recteur de Plouénan, écrit à l'évêché de Léon :

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de vous envoyer cy joint l'état détaillé des revenus de la fabrique de Plouénan et

de Kerellon et la dépense annuelle depuis quinze ans.

Revenus en fond.....	131 livres	1 sol	6 deniers
Beaux à ferme.....	1043 l.		
Offrandes année commune...	900 l.		
Rentes en bled 30 boisseaux et 3/4, mesure de Morlaix, à raison de 3 livres le boisseau.	92 l.	5 sols	

TOTAL..... 2166 livres 6 sols 6 deniers

« Dépense annuelle du service et de l'entretien des deux églises de 18 à 1900 livres:

« Cette dépense doit diminuer de 400 livres par an, la fabrique étant quitte et libérée envers le clergé du diocèse ».

* * *

Le sanctuaire de Kerellon traversa sans dommage la Révolution; il ne fut même pas vendu. Quant aux autres chapelles, elles furent vendues et démolies.

Le desservant, M. Tual écrivait à l'évêché le 15 février 1804 : « La chapelle de N.-D. de Kerellon qui est en bon état est nécessaire pour l'instruction des enfants et pour y faire l'office divin, pendant que l'on sera à rétablir l'église paroissiale ».

Voici d'ailleurs une déclaration officielle du maire de Plouénan à cet égard, datée du 27 janvier 1804 : « Nous, maire de la commune de Plouénan, certifions

et attestons que la chapelle de Kerellon, sise près l'église paroissiale de cette commune, est d'une nécessité absolue pour cette ditte commune, attendu que l'édifice destiné au culte se trouve dans une mauvaise situation, et qu'on va des premiers jours s'occuper à le faire réparer. En conséquence, cette chapelle est très nécessaire pour y exercer le culte durant cette réparation, ainsi que pour faire école aux enfants. Cette ditte chapelle a servi depuis un temps immémorial à y exercer le culte pendant qu'on réparait l'église paroissiale. En foi de quoi nous signons le présent pour servir et valloir ce que de raison.

« En mairie de Plouénan, ce jour 22 Pluviose, an 12^e de la République française.

« Le maire de Plouénan, Louis LE SAOUT ».

Si la chapelle de Kerellon indispensable au culte a besoin d'être réparée, tout comme l'église paroissiale, les ressources de la fabrique sont insuffisantes pour que l'on mette en train les travaux. « La tour menace de tomber, écrit à Quimper, M. Tual le 10 février 1808 (1). Nous avons besoin de refondre nos cloches. Nos fonds ne sont pas suffisants. Je

(1) La flèche s'abîma trois semaines plus tard.

désire que Sa Grandeur veuille bien nous laisser la part qui revient au Séminaire des offrandes de Kerellon, pour aider à ces réparations, et de nous permettre d'y exercer toutes les fonctions du culte pendant qu'on sera à réparer la tour et l'église, de nous exempter de catéchisme à la messe matinale... »

Le 1^{er} novembre 1816, M. Corre, desservant, écrit à Monseigneur Dombideau de Crouseilhes pour solliciter une prolongation de la bulle d'indulgence accordée à Notre-Dame de Kerellon.

En 1820, M. Le Guen, recteur, se préoccupe de trouver de l'argent pour faire face aux travaux de restauration de l'église et de la chapelle voisine. Il a mandé à l'évêché le 14 février : « Depuis plusieurs années, le séminaire est privé du tiers des offrandes de la chapelle de Kerellon, probablement à cause des réparations que l'on faisait dans les deux églises. Jamais ces églises et surtout la paroisse n'ont exigé plus de réparations que dans ce moment. Les murs de l'église paroissiale menacent ruine dans plusieurs endroits ; la tour de la chapelle quoique peu élevée, travaille beaucoup dans les temps de pluie et de neige, les autels, et jusques aux tabernacles sont rendus dans un état affreux et désolant. Bientôt je compte demander aux paroissiens, pour une seconde fois leurs offrandes. Je vous prie, Monseigneur, de nous accorder encore pour une



V. de la Muerie 1921

à Kerellou en
Plouënan - 3 août 1921

année le tiers des offrandes affectées au Séminaire... »

* *

Répondant le 5 mars 1857 à une circulaire de Monseigneur Sergent, en date du 25 octobre de l'année précédente, M. Prigent, recteur de Plouénan, lui donne sur Kerellon les renseignements intéressants que voici :

« Kerellon, note-t-il, est identique à *Ker-al-lenn* : « le village des eaux, ou de l'étang » (1). La chapelle, le presbytère et les maisons voisines ont été bâtis dans un marécage. Auprès de la chapelle il y a un lavoir public alimenté par la fontaine de Kerellon, dont les eaux sont réputées salutaires aux malades.

« La chapelle de Kerellon est un lieu de pèlerinage comme Notre-Dame de Pratacoulm, Notre-Dame de Berven, Notre-Dame de Lambader. Le pèlerinage a dû être plus fréquenté autrefois, et les offrandes bien plus abondantes à en juger par le trésor de la chapelle... Quoiqu'il ait perdu de sa vogue, en raison de l'affaiblissement de cette foi simple et naïve qui distinguait jadis nos bons Léonards et qui tend malheureusement à disparaître devant l'esprit raisonneur du siècle, ou

(1) Cette étymologie n'est pas fondée. On aurait dit non point *Kerellon* mais *Kerellon*, avec l'accent sur la dernière syllabe. Peut-on suggérer « village des trembles ou des peupliers » ?

peut-être à cause de la multiplication des sanctuaires consacrés au culte de Marie, nos bons paysans ont toujours conservé une grande vénération pour Notre-Dame de Kerellon. Nos Plouénanais surtout. Ils iront bien visiter Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Callod, mais la curiosité est pour beaucoup dans leur dévotion, puis c'est souvent un but de promenade, une occasion de se distraire. Mais y a-t-il une personne bien malade, un enfant exposé, une femme en danger, aussitôt on allume un cierge devant Notre Dame de Kerellon, on fait une neuvaine, on recommande une messe. Meurt-il quelque personne ? Notre Dame de Kerellon est toujours comptée au nombre des héritiers ; on lui porte une chemise, une coiffe, une offrande en argent, en lin, en cire, etc...

« Tous les dimanches et fêtes, les personnes pieuses se réunissent à Kerellon pour réciter le Saint Rosaire avant les vêpres, en accompagnant cette récitation du chant des Mystères. D'autres lui font une visite après les vêpres.

« Pendant la dernière guerre, nos soldats de Plouénan et ceux des paroisses voisines se souvenaient bien de Notre Dame de Kerellon, et nous avons été édifiés de les voir venir la remercier à leur retour. Un soldat de Mespaul venant de Crimée, avant même d'aller embrasser ses parents, est venu déposer au presbytère

de Kerellon (1) la somme de dix francs, qu'il avait, disait-il, sur le champ de bataille, et au plus fort de la mêlée, promis de donner à Notre-Dame de Kerellon *s'il avait le bonheur de se sauver* : « *Je n'ai eu aucun mal, aussi me voilà* ».

« Pendant ces mêmes guerres nous pouvions à peine desservir les messes qu'on nous demandait à Kerellon pour nos soldats et nos marins.

« Il y a deux pardons à Kerellon. Le premier se célèbre le second dimanche de mai et l'autre le jour de l'Assomption. Ces deux jours, il y a procession solennelle de la chapelle à l'église paroissiale. Dans ces processions, on porte : 1° Les reliques de la vraie croix, renfermées dans une belle croix. — 2° Les reliques des saints martyrs Maurice, Théodore, Martial et Séverin. Toutes ces reliques portent l'approbation de Monseigneur l'Evêque de Quimper en date des 25 avril et 17 janvier 1850. — 3° La croix de la chapelle. — 4° L'image de la Sainte Vierge portée par les jeunes personnes (2) et une bannière représentant d'un côté la Sainte Vierge et de l'autre saint Pierre, Patron de la paroisse.

(1) L'ancien presbytère, complètement délabré, se trouvait à 800 mètres de l'église.

(2) Il s'agit de la statue de la Sainte Vierge.

« Les reliques des Saints sont renfermées dans un joli reliquaire représentant une chapelle surmontée d'un clocher très élégant. Les reliques sus-mentionnées sont les seules que nous ayons, quoi qu'en dise le cantique breton.

« Ces reliques sont adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, les dimanches qui précèdent le pardon.

Pour le pardon de mai 1856, François Creignou et son fils ont donné pour les porter la somme de cent cinquante francs. On adjuge de même l'image de la Sainte Vierge.

« Le Mois de Marie a été établi dans la chapelle de Kerellon en 1856, et nous avons eu la consolation de voir un grand nombre de personnes en suivre les exercices (1) ».

L'année suivante, à la date du 28 mai 1857, le même M. Prigent écrivait à l'évêché : « Autrefois, Monseigneur, il y avait des indulgences plénières attachées au pèlerinage de Notre-Dame de Kerellon, à l'occasion des deux Pardons; mais les bulles sont perdues, et nous ne savons plus quelles sont les conditions à remplir pour gagner les indulgences.

(1) Archives de l'évêché.

« Je supplie donc votre Grandeur de vouloir bien solliciter du Souverain Pontife :

1^o Une indulgence plénière pour tous ceux qui, après avoir reçu les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visiteront la chapelle de Notre-Dame de Kerellon, y prieront à l'intention du Souverain Pontife, et feront une légère offrande à la chapelle : depuis le lever du soleil le samedi avant le second dimanche de mai jusqu'à son coucher le même dimanche — depuis le lever du soleil le 14 août jusqu'à son coucher le 15.

2^o Une indulgence partielle pour tous ceux qui assisteront dévotement aux processions qui se feront le second dimanche de mai et le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge ».

Le 16 juin 1869, M. Le Bars, recteur de Plouénan, écrivait à son tour à l'administration ecclésiastique : « De l'aveu de M. Pringent au prône de la grand'messe, les indulgences en question n'étaient accordées par Sa Sainteté que pour 10 ans. Je ne sais depuis quand on en jouit dans la paroisse de Plouénan. Je suis certain d'une chose, c'est qu'on en profite : la fréquentation des sacrements par les fidèles de la paroisse et même des paroisses environnantes m'en donne la preuve.

« Je prierai donc votre Grandeur de vouloir bien renouveler pour Plouénan ces faveurs et ces grâces

spirituelles. C'est un moyen d'assurer les résultats déjà obtenus depuis quelques années, et toujours si consolants aux yeux de la foi. »

Aujourd'hui encore, note M. Jaffrès, recteur de Plouénan, le pardon de Mai voit arriver les pèlerins en grand nombre, mais la dévotion à la Vierge de Kerellon est devenue plutôt locale. La population a une grande confiance en Notre Dame de Kerellon. Les mères aiment à lui conduire leurs petits enfants, à prier pour leurs familles, notamment pour les absents, marins ou soldats, et aussi pour les malades et les agonisants. Fréquemment, surtout quand il y a des malades en danger de mort, on allume des bougies devant la statue vénérée de Notre Dame.

Le vieux cantique de N.-D. de Kerellon

L'imprimerie Le Goaziou, de Morlaix, a publié un cantique breton de 56 quatrains à vers octosyllabiques, intitulé : *Cantic spirituel en enor d'an Itron Vari a Kerellon en deveus eur chapel devot en parrez Plouenan tost da Gastel-Paol en eskopty Leon*. Il doit se chanter *var ton : Guers Santez Barba, pe var eun ton all*. C'est un prêtre qui l'a composé; M. Livinec, ancien recteur de Plouénan, l'attribue à un recteur de Plougoulm, qui l'aurait édité vers 1815.

L'auteur, à la manière d'un barde, sollicite l'assistance de l'adorable Trinité, pour qu'il puisse dignement célébrer la glorieuse Reine du ciel et de la terre. Kerellon est l'un des sanctuaires choisis par Dieu pour faire honorer sa Mère. Il est très fréquenté, aussi bien du marin que de l'homme des champs. La Vierge de Kerellon exauce ses dévots :

Dreizi e kivit ar voyen,
C'hui, Roscovis ha Bazisien,
D'en em denna eus an danjer,
Divar ar môr, er goal amzer.

* * *

Guech-all e crîs ar gombajou,
Epad amzer ar brezellou,
Da Kerellon en em voestlac'h,
Iac'h d'ar gear e tistroac'h.

Voici maintenant la description de quelques miracles accomplis par Notre Dame de Kerellon. C'est chose notoire qu'ils sont innombrables. Que l'on vienne donc en toute confiance à Kerellon, y gagner les indulgences et vénérer les reliques de son trésor. Ces précieuses reliques, l'auteur de la gwerz les détaille avec complaisance :

Fors relegou a zo ama,
Precius m'ar deus er vrô-ma.
Ervez testeni eur billet
Hac a zo ancien meurbet.



Er memor côz ma e lenner
E zeus a vir groas hor Zalver,
Eus ar serviet a dorchas
Treit e Ziskibien p'ho goalc'has.

Eus e sae ven, eus e vantel,
Eus a zillat e Vam Santel;
Goude eus a groas Sant Andre,
Eus a eskern Sant Berthele.

Eus a rè Sant Paol, Abostol,
Eus a c'hlin Sant Jacques minor,
Eus a c'habillamant Sant Vase,
Hac eus e relegou ive.

Sant Stephan, Georg ha Sant Lauranç,
Brassa relegou zo e Franç,
D'ar fin eus a re Sant Eozen,
Hac eus e roket c'hoas ouspen (1).

Que le pèlerin de Kerellon, tout en étant dévot à la Vierge, mène une vie irréprochable; qu'il fréquente les sacrements et pratique les vertus chrétiennes. Telle est

(1) Plouénan possède deux reliquaires. L'un contient des reliques de la vraie croix, l'autre des reliques de saint Pierre apôtre, des saints Martial, Théodore, Séverin, Mansuetus, de saint Camille de Lellis et de saint Benoît Labre.

la leçon qu'a donnée aux fidèles, il y a un certain nombre d'années, l'auteur du cantique, au cours d'une station qu'il prêcha dans la chapelle de Kerellon :

Eun evelep devotion
A brezeguis em station,
O sarmon d'eoc'h er chapel-man,
Eur nombr bloaveziou zo breman.

Que les fidèles prient la Vierge pour lui, de façon que tous soient ses vrais serviteurs en ce monde et obtiennent d'elle que la grâce d'une bonne mort les mène au paradis.

Voilà en bref, les traits essentiels du vieux cantique breton de Notre Dame de Kerellon.

On chante actuellement un cantique plus récent, composé de huit quatrains. Il porte l'*Imprimatur* de F. Corriveau, vicaire général, 10 mai 1902.

Chapelle de N.-D. de Locprédén

La chapelle de Locprédén, dédiée à saint Brandan, dépendait, au XII^e siècle, de l'Abbaye de Saint-Melaine de Rennes (1). Elle figure sous le nom de *ecclesia*

(1) Saint Brandan (Brenden, Preden) naquit en Irlande, vers la fin du V^e siècle. Il fonda le monastère de Clonfert sur le Shannon, en plein centre de la verte Erin. On l'honore en plusieurs endroits de notre Petite Bretagne.

Loci-Bridanni dans la confirmation générale donnée à cette abbaye pour ses possessions par le pape Lucius III, le 1^{er} juillet 1185 (1).

Ce sanctuaire « *locus Brandani* » est taxé à 10 sols, dans un compte de 1330 environ, des archives du Vatican (2).

Au x^ve siècle, Locprédén était un prieuré bénédictin relevant de l'Abbaye Saint-Matthieu fine-terre. Il lui fut donné, très probablement, par le seigneur de Penhoët.

La veille de la fête de saint Brandan on allumait un feu de joie près de la chapelle (3).

Le 6 février 1693, Guyon Jézéquel fut inhumé dans la chapelle Saint-Brandan de Locprédén. Le chapelain de cette époque était Yves Penn, habitant Pondéon.

En 1717 un mariage est béni à Saint-Brandan.

La chapelle était délabrée et presque découverte sous la révolution. L'autorité municipale demanda et obtint la permission de la vendre. Les saints furent en partie transportés à Notre-Dame de Kerellon.

(1) *Mémoires de la Soc. Arch. et Hist. de Bretagne* 1929, p. 89.

(2) Longnon, Pouillé de Tours, p. 334.

(3) Témoignage de M. Floc'h, originaire de Sibiril, recteur de Kerfeunteun en 1912. — Cette tradition a disparu.

Chapelle Saint-Jean de Pondéon

A un peu plus d'un kilomètre de Locprédén vers le nord, se trouve l'agglomération de Pondéon. Il y avait là une chapelle dédiée à saint Jean l'Evangéliste, construite par la famille de Lannuzouarn pour remplacer celle qu'elle possédait dans leur manoir.

Voici les prééminences qu'y releva en 1614 le peintre-verrier saint-politain Jean Bourricquen :

La principale fenêtre à deux panneaux trilobés et un quatre-feuille, était décorée de verrières coloriées. On y voyait le supplice de saint Jean l'Evangéliste à Rome, à la Porte-Latine, l'un des bourreaux attisant le feu, et l'autre déversant sur la tête de l'apôtre une potée d'huile bouillante. Là figuraient aussi les effigies des donateurs, Tanguy de Kerman et Marguerite, dame de Pennanéac'h vivant en 1400, et c'est ici, note M. Le Guennec, un fait remarquable, des figures de donateurs antérieurs au milieu du x^ve siècle étant assez rarement signalées.

Dans le tympan apparaissaient un écu de Pennanéac'h et quatre de Kerman anciens, entourés de la devise : *Dieu avant*, puis en alliance Rosmadec, Pennanéac'h et Quelen. Le plus haut était sommé d'un heaume de profil chaperonné de gueules et d'hermines. Un lion lampassé de gueules en formait le cimier et

les jumelles de Rosmadec-Gouarlot chargeaient son lambrequin (1).

Le 19 janvier 1711 fut célébré en la chapelle de Pondéon le mariage de noble homme René Martin, sieur de Kersauson et de demoiselle Marie-Anne Marcé.

En 1693 Pontéon était desservi par le chapelain Claude Le Gat, résidant à Pennanéac'h, chargé d'y faire les enterrements.

Chapelle Saint-Goulven

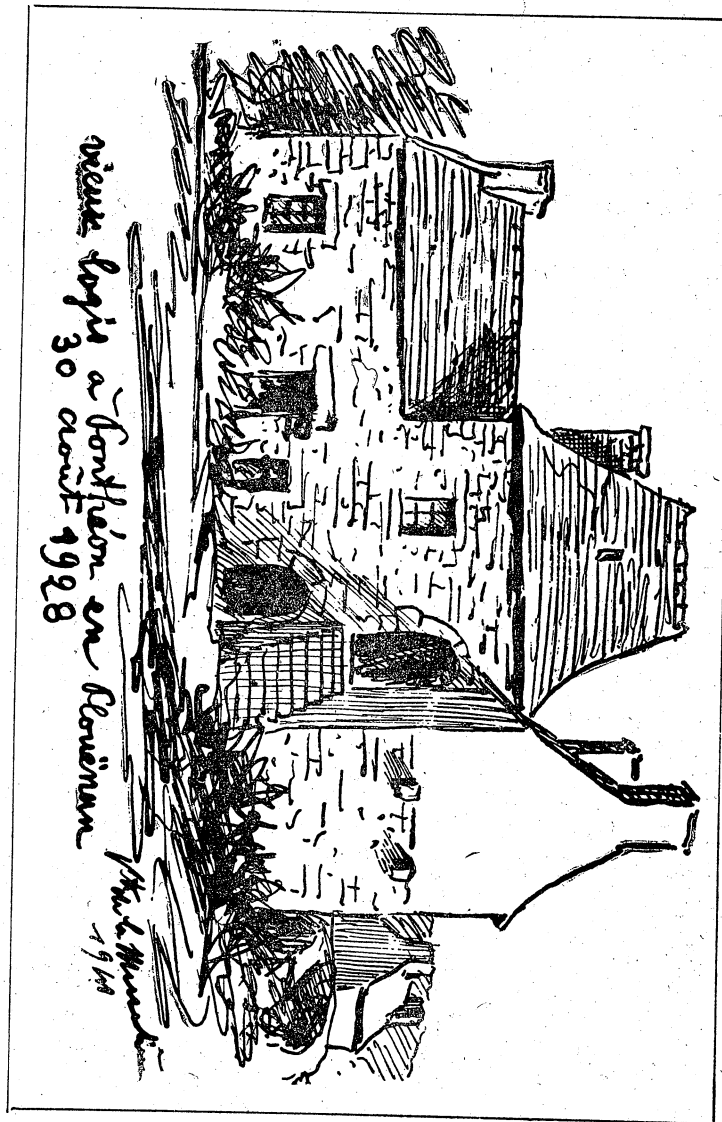
Une pièce des archives départementales du 3 juin 1586 atteste l'existence à Plouénan d'une chapelle Saint-Goulven. Valentin Guillart y est dit « prestre gouverneur de la chapelle Saint-Goulfven en Plouenan, demeurant en la maison de la dite chapelle ». Nous apprenons de plus qu'il fit donation d'une vitre à ses armes à l'église de Saint-Pierre Quilbignon (2).

Chapelle du Moustier

Les archives de Plouénan nous font savoir que le 30 juin 1693, Marie Mingam du Moustier fut inhumée

(1) Le Guennec, *Prééminences de la famille de Maillé-Kerman*... p. 127.

(2) Note de M. le chanoine Peyron.



dans la chapelle de Saint-Grégoire dite le Moustier Blanc. Il y avait donc là un sanctuaire dont il ne reste plus trace.

L'emplacement du cimetière est connu. On y a découvert récemment des ossements en creusant les fondements d'une maison en bordure de la route de Saint-Pol, en face du village du Moustier.

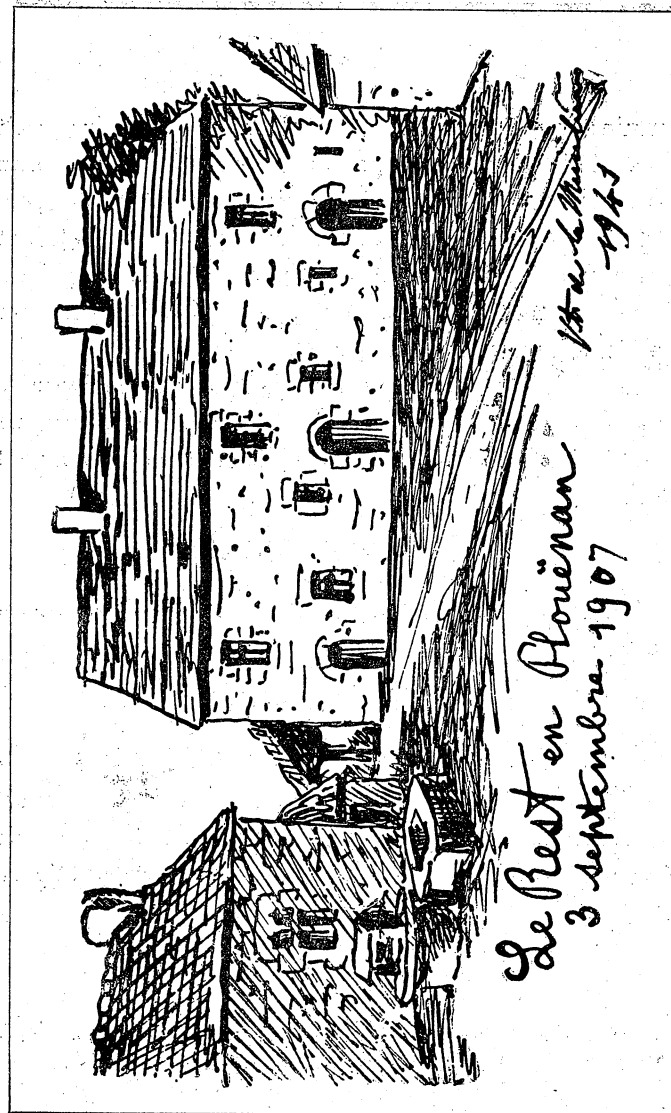
Le chapelain du Moustier était, en 1693, Jean Guivarc'h, habitant le village de Pratenlouet.

Chapelle Saint-Gouesnou

Cette chapelle avoisinait le manoir du Rest, dont il ne subsiste qu'un corps de bâtiment, servant actuellement de grange. Elle a disparu il y a quelque cinquante ans. La fontaine seule demeure.

La chapelle Saint-Gouesnou était jadis assez fréquentée au jour du pardon. Voici ce qu'a raconté à Anatole Le Braz un témoin de ce pardon, le vieux Dluz, journalier aveugle de Cléder :

« J'ai vu naguère qu'à Plouénan il y avait foule au pardon de saint *Gouesnou* dans la chapelle dédiée à ce saint. Tous les prêtres des paroisses d'alentour s'y transportaient vêtus de leurs ornements les plus beaux. Un dîner succulent les attendait, entre messe et vêpres, dans le manoir qui confine au sanctuaire. Le



fermier qui occupait pour lors ce manoir avait amassé du bien, l'époque étant encore propice aux laboureurs de terre. Celui qui lui succéda ne possédait qu'un mince avoir, et les temps étaient devenus difficiles. Le dîner du pardon fut supprimé. Adieu le dîner, adieu les prêtres! et les prêtres partis, adieu le pardon!... » (1)

La vérité est qu'il a fallu renoncer à célébrer le pardon de Saint-Gouesnou à cause des désordres que favorisaient l'éloignement de tout centre et le couvert des bois.

Chapelle Saint-Yves

Ancienne chapelle située près du passage de la Corde.

Chapelles domestiques

Outre les oratoires que nous avons signalés aux manoirs de Lesplouénan et Keraudy, il y en avait encore aux manoirs du Carpont, de Kerbalanec, de Lannuzouarn et de Keranguen. La chapelle privée du Carpont était dédiée à saint Nicolas.

(1) A. Le Braz, *Les Saints Bretons d'après la Tradition populaire*. (Annales de Bretagne IX, p. 600).

Calvaires

1. Non loin de l'ancien manoir de Keranguen, au carrefour du vieux chemin de Landivisiau à Roscoff et d'une vieille route allant de Plouénan à Mespaul, se dresse une croix armoriée dénommée en breton : *Kroaz Keranguen*. Elle porte sur son socle : G. KANGUEN et les deux écussons qui le décorent offrent un mi-parti de Keranguen (3 besants) et de Keroulas (6 fascés).

2. Autre croix dénommée *Kroaz ar vali-orn*. (*Vali-Orn*)

3. *Kroaz Kerfaven*. C'est un don de M. Caer, recteur de Gouezec (1882-1910), qui l'a fait ériger devant les terres de Kerfaven, village alors habité par sa famille.

4. *Kroaz an ti korn*, à l'intersection des routes de Plouénan à Plouvorn et de Mespaul à Pondéon. Don de M. Guillaume Le Sann (1887-1914) par les soins duquel elle fut édiflée sur les terres de Goasaliber, dont ses parents étaient propriétaires.

5. Croix pattée de Lanvadem ou de Kerguidu.

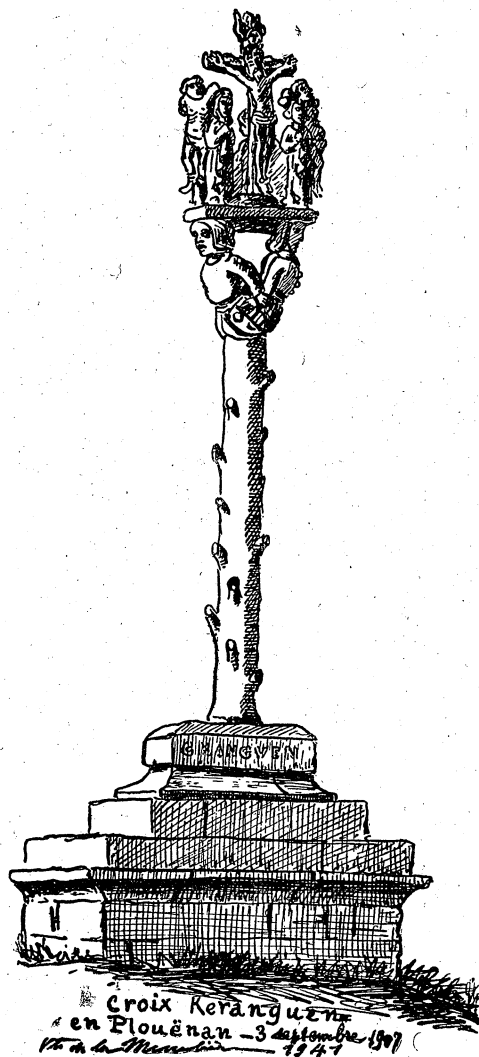
6. Au cimetière, croix qui est un don de deux personnes de Plouénan.

7. Dans la campagne, on trouve plusieurs croix anciennes grossièrement taillées.

8 - *Kroaz-Kerbalanec* (ordinaire)

9 - *Kroaz-ar-Bleiz* (ordinaire)

10 - *Kroaz-ar-Viliay* (en plein bourg, au carrefour)



Trois faits divers

Ce sont l'anoblissement d'un roturier, le baptême d'un noir, puis un accident.

* * *

« De parmy les contribuants Jehan au Blaign demeurant en ladite paroisse (de Plouénan) partable homme, exempt par lettre qui est de Monseigneur (1) parce que sa main avoit esté coupée d'un coup de canon au siège de Champtoceaux au recouvrement de la personne de Mondit seigneur (2) ».

* * *

« Le 6 Janvier 1760, je soussigné, recteur, ai suppléé les cérémonies du baptême à un noir que j'avais chez moi depuis le 6 juillet 1757, que j'ai instruit dans la religion chrétienne et que j'avais baptisé le 7 juillet dernier dans la crainte qu'il ne mourut d'une hémorragie qui lui durait depuis environ 17 heures. Il a été présenté par Messire Paul Gabriel Mesguen, prêtre de cette

(1) Le duc de Bretagne, Jean V.

(2) Réformation du 22 juillet 1427, Manuscrit Boisselin — Le siège de Champtoceaux entrepris par les partisans du duc pour le délivrer, avait eu lieu dans les premiers jours de mai 1420.

paroisse et Marguerite Gibra, et nommé Paul Gabriel. Ce noir né à la côte de Guinée appartient au sieur Pierre François Melinaut Beauregard, lieutenant de frégate du roi, ci-devant capitaine de corsaire *La Sauterelle*, de Brest, pour lui avoir été donné par le^e capitaine du navire irlandais *Le Cumberland*, nommé Henri Perkiril, pris par ledit corsaire, comme il paraît par la déclaration qu'en fit ledit sieur Melinaut Beauregard au greffe de l'amirauté de Brest, le 14 juillet 1757. N'avait point été baptisé auparavant, n'était instruit dans aucune religion et peut avoir environ 20 ans; il avait été déclaré sous le nom de *Télémaque*, il a fait ce jour sa première communion ». — Signé Haouel.

* *

Le 10 novembre 1768, le corps d'Hervé Prigent de la paroisse de Ploujean, diocèse de Tréguier, scieur de long, âgé d'environ 26 ans, mort le jour précédent dans la nouvelle église de Plouénan, ayant tombé dans la nouvelle église avec l'échafaud qu'on y avait fait pour y poser la charpente, a été enterré dans le cimetière dudit Plouénan par permission de la justice (1).

(1) Archives de Plouénan.

Le Clergé

Recteurs

1405, Hervé Gourmelon succède à Hervé Guernisac — 1537 (2 mai), Yves Brésal — 1541, François Le Veyer, chanoine de Léon — 1548, Christophe Kerourfil — 1587, Jean Prigent, du diocèse de Tréguier, résigne ses fonctions — 1589, Guillaume Calvez — 1665-1688, C. Bolloré, probablement de la famille des Bolloré de Kerbanalec — 1688-1695, Pierre Conan, mort en 1695, âgé de 38 ans — 1695-1713, Claude Morand, prêtre du Tréguier, nommé par Rome — 1713-1722, G. Dufresne, prêtre de Rennes, devient chanoine après sa démission — 1722-1728, Joseph Abrahamet — 1728-1740, Sébastien Château, devient recteur de Comanna, mort à Plouénan — 1740-1762, Thomas Haouel, ancien recteur de Comanna, meurt à Plouénan en 1764 — 1762-1784, Allain Blouc'h — 1784-1794, François Le Gall.

Curés

1692-1729, François Guivarc'h — 1735-1755, Yves Soutré, décédé à Mezangroaz en 1755 — 1765-1766, H. Inizan — 1766-1772, J. Bellec. — 1771-1774,

Gabriel Danou mort à Mezangroas, à l'âge de 30 ans — 1774-1777, Jean Henri, mort au bourg à l'âge de 28 ans — 1775-1803, Paul-Gabriel Le Saint — 1780-1803, Paul Mingant.

La Révolution

La tourmente révolutionnaire trouva dans cette paroisse, comme recteur, François Le Gall, comme curés ou vicaires, Paul Le Saint et Paul Mingant, comme prêtres, Hervé Le Brun, chapelain de Saint-Jean et François Kerlidou. Tous sauf Le Brun refusèrent le serment à la constitution civile du clergé (1).

M. Le Gall cessa de signer aux registres de la paroisse le 28 février 1791 et fut remplacé par le sieur Touboulie, constitutionnel, élu recteur de Plouénan le 18 avril suivant. Celui-ci reçut bientôt comme auxiliaire un sieur du nom de Coupé.

On pourrait, note M. le chanoine Peyron, composer un volume des lettres et doléances de M. Touboulie au district de Morlaix et au Département. Voici à titre de spécimen une missive qu'il adresse le 26 juin 1791 au

(1) Le Brun ne tarda pas à se rétracter.

maire de Saint-Pol de Léon : « Ma municipalité est si entêtée qu'elle ne veut rien entendre ni comprendre que le mot seul de liberté... J'ai été trouver la Municipalité; je lui ai déclaré ma façon de penser au sujet des enfants qu'elle savait qu'on transportait hors la paroisse pour être baptisés; je n'ai pu en tirer d'autres réponses que : cela ne les regardait pas. Lorsque je lui ai parlé de l'indiscrétion que les anciens prêtres se permettaient en administrant mes malades et en portant le Saint Viatique dans leur poche, caché, soit à cause de l'irrévérence qu'ils commettaient, soit à cause d'une fonction qu'ils exercent sans juridiction, elle dit qu'elle ne connaît rien en cela. Cependant j'ai enterré hier une femme administrée par M. Mingant, prêtre de Plouénan.

« Hier, malgré mes offices, j'ai pris la peine d'aller au delà de Pontéon chercher une morte; en m'en retournant, trois heures sonnèrent, qui est l'heure des vêpres; je fis entrer le corps à Kérélon, ce qui ne fut pas du goût du convoi, puisqu'il n'entra dans l'église que quatre personnes. Pendant mes vêpres et la bénédiction du Saint-Sacrement, chacun fut de son côté. Le tout fini, je repris le corps et en le conduisant au cimetière, Yves Brézel s'en retournant je ne sais d'où vint m'arrêter et me menacer en me disant que je lui avais promis de finir l'enterrement à deux heures,

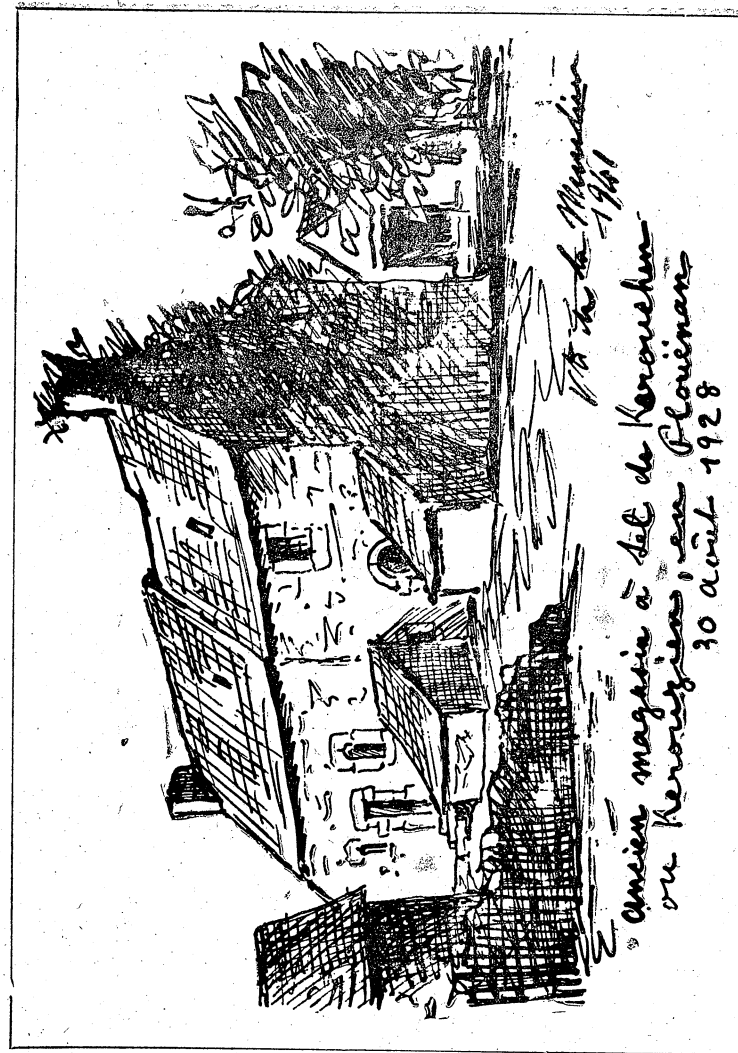
et me montrant le doigt, que j'eusse eu à m'en repentir... » (1)

M. Touboulic dénonçait le 12 décembre 1791 au district de Morlaix les prêtres insermentés : « Tous les anciens prêtres de cette paroisse, sont chez Le K. à Plouescat ».

Le 4 février 1792, le Directoire de Quimper arrête qu'à la diligence du procureur du district de Morlaix, le sieur Le Gall, ex-curé, et tous autres prêtres résidants seront arrêtés et conduits à Brest.

Les prêtres fidèles durent dès lors se cacher. M. Le Gall, M. Corigou, aumônier des Ursulines de Saint-Pol, et Anne Le Saint, leur recéleuse furent arrêtés à Pennanéac'h, dans la nuit du 7 au 8 septembre 1794 et guillotiné à Quimper le 15 du même mois. Quant à MM. Le Saint et Mingant, ils continuèrent, au risque de leur vie, d'exercer leur ministère sous la Terreur comme sous le Directoire. On possède du premier un registre de baptêmes et de mariages rédigé au cours des dures années de la Terreur. Il est toujours à Plouénan le 1^{er} mars 1799. Le 25 avril 1798, Paul Mingant administre un baptême dans un village de la paroisse.

(1) Peyron, *Documents pour servir à l'histoire du clergé... pendant la Révolution*, t. I, p. 300-301.



Recteurs

1804-1811, Jean-Marie Tual, né à Ouessant le 11 janvier 1753, prêtre du Samedi de la Passion 1781 — 1812-1813, François Morvan — 1813-1819, J. Corre — 1819-1847, Guillaume Le Guen, mort à Plouénan. On y voit encore sa tombe — 1847-1855, Joseph Rozec, mort, Supérieur de la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon — 1855-1859, Jacques Prigent, devint curé de Châteaulin — 1859, François Creyou mourut peu après sa nomination à Plouénan — 1859-1867, François Le Bras, devint curé de Huelgoat — 1867-1870, Paul Le Bars, devint curé de Guipavas — 1870-1881, Guy Grall, fut promu à la cure de Saint-Thégonnec — 1881-1894, Jean-Louis Guillerm, mort à Plouénan — 1894-1899, Alain Couloigner, décédé à Plougonven, comme aumônier de Guervenau — 1899-1901, Jean-Marie Fagot, mort à Saint-Joseph (Saint-Pol de Léon) — 1901-1911, Jean-Marie Livinec, né à Morlaix en 1859, prêtre de 1882, directeur au Grand-Séminaire, recteur de Plougasnou en 1896, chanoine du Chapitre en 1916, mort à Keraudren en Lambézellec, le 4 février 1937 (1) — 1911-1924, Yves Rannou, mort dans sa

(1) M. Livinec a eu le grand mérite de dépouiller les archives et de rassembler des notes fort utiles pour la rédaction d'un travail sur Plouénan.

famille à Sizun — 1924, Jean-Marie Jaffrés, né à Plouvorn en 1869, prêtre de 1895.

Vicaires

1804-1806, J. Le Goff — 1806-1808, J. Mallégo — 1817-1818, Jean Tanguy — 1818-1825, Jean Joncour — 1825-1828, J. Macé — 1828-1845, Gabriel Moal — 1830-1835, Cyprien Guillou — 1833, Mathurin Quéménéur — 1835-1850, Jean Jointrer — 1845-1848, Hamon Déroff — 1849-1857, Paul Bernard — 1850-1851, Michel Chesnel — 1851-1867, Hervé Lojou — 1857-1868, Guillaume Ruellou — 1867-1871 Yves Jacob — 1868-1872, Guillaume Guézennec — 1871-1872, Joseph Brisson — 1872, François Simon — 1874-1881, François Labigou — 1881-1889, Charles Provost — 1887-1889, Laurent Guéguen — 1889, Jean Abily — 1889-1907, Joseph Falc'hun — 1889-1899, Yves Cloarec — 1899-1902, Jean Houel — 1902-1904, Amable Boulch — 1904-1915, Hamon Joncqueur — 1908-1922, Joseph Sellin — 1921-1922, Yves Acquitter — 1923-1924, Jean-Louis Sez nec — 1932-1934, Yves Quéméré — 1934, Jean Guéguen, né à Saint-Thégonnec en 1900, prêtre de 1925.

Prêtres originaires de Plouénan

(XIX^e-XX^e siècles) (1)

François Le Goff, né en 1763, prêtre le 28 octobre 1805, curé de Saint-Pol-de-Léon (1815-1846) — Louis Péron, 28 octobre 1805 — Germain Keruzec, 28 octobre 1805 — Paul Mingant, 14 mars 1807 — Yves Quéré, 14 mars 1807 — Nicolas Penn, 22 mai 1812 — Laurent Le Sann, 25 juillet 1813 — Yves Le Roux, 22 mars 1817, recteur d'Ergué-Gabéric (1822-1849) — Jean Calvez, né en 1793, prêtre le 13 juillet 1817 — François Le Rest, 5 juin 1819 — Hervé Calvez, 27 mai 1820 — Yves Calvez, né le 27 janvier 1796, prêtre le 27 mai 1820, curé de Lannilis (1848-1862), décédé le 22 juin 1862 — Guillaume Le Gad, 15 mars 1823 — François Péron, 8 juillet 1827 — François Calvez, 31 mai 1828 — Jean-Marie Calvez, 5 juillet 1829 — François Hélou, 5 juillet 1829 — Jean Calvez, 8 août 1830, vicaire de Guissény (1847-1848), y décéda le 5 mai 1848, à 48 ans — Paul Cocaïgn, 28 mai 1831 — Claude Roualec, 16 juin 1832 — Yves Mesmeur, 23 juillet 1837, recteur de Guimiliau (1856-1861) — Pierre Péron, né en 1820, prêtre le 6 juin 1846, vicaire

(1) Quand une seule date est indiquée, c'est celle de l'ordination sacerdotale.

à Guerlesquin, recteur de Saint-Hernin, démissionne en octobre 1890 — Jean Crenn, 18 décembre 1847 — Jean Quéré, né le 15 mars 1825, prêtre le 28 juillet 1850, curé-archiprêtre de Chateaulin (1874), décédé le 24 septembre 1898 — Jean Hélou, né le 30 novembre 1828, promu au sacerdoce le 18 décembre 1852, prêtre habitué à Plouénan, décédé le 16 novembre 1900 — Nicolas Prigent, 29 juillet 1855 — Jean-Marie Cadiou, né le 20 mars 1830, prêtre le 17 mai 1856, recteur de Guengat (1883-1887), décédé le 19 novembre 1887 — Maurice Hamon, 25 juillet 1858 — Nicolas Argouarch, 29 juillet 1860 — Paul Kerusec, 20 décembre 1862 — Guy Caër, né le 17 octobre 1837, prêtre le 19 décembre 1863, recteur de Gouézec (1882-1910) — Guillaume Le Sann, né le 28 juillet 1836, prêtre le 19 décembre 1863, recteur de Plouguin (1887-1914) — Jean Traon, 19 décembre 1863 — Joseph Caroff, né le 6 janvier 1841, prêtre le 13 août 1865, recteur de Saint-Jean-du-Doigt (1880), décédé le 14 février 1882 — Claude Moal, né le 15 février 1843, prêtre le 11 août 1867, recteur de Langolen (1884) décédé le 19 février 1895 — Louis Moal, né le 5 mars 1846, prêtre le 14 août 1870, recteur de Lanriec (1895) — Jean Piolot, né le 22 octobre 1844, prêtre le 14 août 1870, vicaire à Brêles, Trefflaouénan, Plourin-Ploudalmézeau, mort à Plouénan le 29 octobre

1882 — Jean Simon, né le 20 octobre 1866, prêtre le 16 mars 1872, recteur de Landeleau (1887-1892) puis de Plounéventer — Jean Argouarch, 10 août 1873 — André Cocaign, né le 15 avril 1852, prêtre le 23 décembre 1876, vicaire à Guipavas, mort le 1^{er} septembre 1887 — Jean Inisan, né le 31 janvier 1854, prêtre le 10 août 1878, recteur de Coat-Méal (1899) — Louis Perrot, né le 25 août 1855, prêtre le 10 août 1881, vicaire à Plounéour-Lanvern (1882), aumônier de marine (1884), décédé le 10 août 1898 — Paul Bléas, prêtre en 1884, partit pour Haïti — Olivier Caër, né le 17 avril 1866, prêtre le 10 août 1888, actuellement recteur de Tréogat — Jacques Moal, né le 27 juillet 1850, prêtre le 10 août 1890, vicaire à Plouézoc'h (1891), puis à Pleyber-Christ (1897) — Maurice Caroff, né le 9 octobre 1867, prêtre le 10 août 1892, recteur de Plouguin (1914-1938) — François Berlivet, né le 6 janvier 1868, prêtre le 10 août 1892, vicaire à Elliant, décédé le 1^{er} avril 1895 — Henri Le Sann, né le 27 mars 1869, prêtre le 25 juillet 1895, vicaire à Saint-Thois (1895), puis à Comanna (1898) — Jean-Paul Cocaign, né en 1875, prêtre le 25 juillet 1899, recteur de Névez, depuis 1924 — Jourdren, Père blanc — Jean Godec, 1904, mort, recteur de Coray — Jean-Marie Abéguilé, 1909, mort, vicaire à Plouhinec — Nicolas Prigent, 1907, recteur

de Lampaul-Ploudalmézeau — Jean-Marie Roualec, 1914, recteur de Brennilis — Jean-Marie Née, 1917, vicaire à La Forêt-Fouesnant — François Saillour, 1933, vicaire à Recouvrance — Guy Guéguen, 1933, vicaire à Plogastel Saint-Germain — François Berlivet, 1937, prêtre-instituteur à l'Ile-de-Sein — Jean-Louis Quémeneur, 1938, prêtre-instituteur à Plabennec — Guillaume Autret, 1940, prêtre salésien, à Coat-an Doc'h.

Ecoles

En 1739 René-François Venn était maître d'école à Plouénan.

Vers 1860, un établissement dirigé par les Filles du Saint-Esprit, recevait 105 enfants. L'école des Sœurs compte aujourd'hui 180 élèves.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉLIMINAIRES	5
MANOIRS ET SEIGNEURIES	7
L'ÉGLISE PAROISSIALE	25
CHAPELLES	28
CALVAIRES	59
TROIS FAITS DIVERS	61
LE CLERGÉ	63
LES ECOLES	73

IMPRIMERIE

de l'Orphelinat

SAINT-MICHEL

par LANGONNET

— (Morbihan) —

1941
